

LE PROPAGATEUR

VOL. I.

MARS 1904.

No. 3.

Chronique mensuelle

SOMMAIRE : Pie X et l'Immaculée Conception. — L'Encyclique "Ad diem illum." — Une page consolante. — La France et le Vatican. — L'expulsion Delsor. — Les Alsaciens et les Canadiens français. — Vive Dieu ! nous avons prospéré. — Pie X et les Sulpiciens. — Des recrues peu désirables. — La vigilance d'un archevêque. — Mgr Bruchési à la presse française. — La nomination de l'abbé LaRocque à la fonction de Visiteur général des Écoles de Montréal. — Nos disparus : l'abbé Casgrain, l'abbé Proulx, l'abbé Godin et les autres.

Léon XIII, de douce et regrettée mémoire, voulait que l'année cinquantième de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception fut pour le monde chrétien une véritable année d'or, je veux dire une année de joie pieuse. Comme l'année centième, l'année cinquantième, on le sait, est dès longtemps, dans les coutumes de l'Église, une année de Jubilé.

Pie X a voulu entrer dans les vues de son illustre prédécesseur, comme aussi évidemment exprimer sa propre piété envers l'Immaculée Mère de Jésus. Il vient de nous donner une Lettre Encyclique (1) "Ad diem illum," qui restera sans doute l'un des plus beaux monuments que l'Église ait élevé à la gloire de notre mère du ciel.

On le conçoit sans peine, il ne m'appartient en aucune manière de commenter ce grave document. Nos Seigneurs les Evêques communiqueront, en termes appropriés et autorisés tout ensemble, à leurs ouailles respectives, la lettre du Pape.

Tout respectueusement, il me sera quand même permis, je pense, de détacher une courte page de cette superbe lettre, où l'on sent vibrer quelque chose de l'admirable foi des Pontifes romains en la pérennité de l'Église. Au milieu des apostasies,

(1) 2 février 1904.

des déchéances et des doutes plus ou moins conscients d'un grand nombre, il fait si bon au cœur d'entendre de tels accents.

En parlant des espérances que fit concevoir à Pie IX et à tout l'Episcopat catholique, il y a cinquante ans, la définition solennelle du dogme de l'Immaculée Conception de Marie, le Saint Père dit que, "à en croire un secret pressentiment de son âme," il compte sur leur accomplissement pour un *avenir peu éloigné* :

" Ces espérances, à la vérité, il en est peu, continue-t-il, qui ne se lamentent de ne les avoir point vues jusqu'ici se réaliser... " Mais ne faut-il pas taxer de *peu de foi* des hommes qui négligent ainsi de pénétrer ou de considérer sous leur vrai jour les œuvres de Dieu ? Qui pourrait compter, en effet, qui pourrait supputer les trésors secrets de grâces que, durant tout ce temps, Dieu a versés dans son Eglise à la prière de la Vierge ? Et, laissant même cela, que dire de ce Concile du Vatican, si admirable d'opportunité, et de la définition de l'Infaillibilité pontificale, formulée si bien à point à l'encontre des erreurs qui allaient sitôt surgir, et de cet élan de piété enfin, chose nouvelle et véritablement inouïe, qui fait affluer, depuis longtemps déjà, aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, pour le vénérer face à face, les fidèles de toute langue et de tout climat ?

" Et, n'est-ce pas un admirable effet de la divine Providence que Nos deux prédécesseurs, Pie IX et Léon XIII, aient pu, en des temps si troublés, gouverner saintement l'Eglise, dans des conditions de durée qui n'avaient été accordées à aucun autre Pontificat !

" A quoi il faut ajouter que Pie IX n'avait pas plus tôt déclaré de croyance catholique la Conception sans tache de Marie que, dans la ville de Lourdes, s'inauguraient de merveilleuses manifestations de la Vierge ; et ce fut, on le sait, l'origine de ces temples élevés en l'honneur de l'Immaculée Mère de Dieu, ouvrage de haute magnificence et d'immense travail, où des prodiges quotidiens, dûs à son intercession, fournissaient de splendides arguments pour confondre l'incrédulité moderne."

Et le vénéré Pontife poursuit, en ce style majestueux, un peu difficile à la traduction française mais si solennellement expressif, dont on garde la tradition au Vatican, à nous expliquer que Marie est gardienne des divins mystères, qu'elle sait unir les hommes à Notre-Seigneur, qu'elle est la réparatrice de l'humanité déchue, qu'il lui appartient de dispenser les grâces, que son culte doit nous

éloigner du péché et nous porter à imiter ses vertus, que le dogme de son Immaculée Conception confirme notre foi, ravive notre espérance et augmente notre charité. Enfin le Saint Père accorde, en précisant les conditions, à la *Ville* et au *monde*, la faveur d'un Jubilé.

A vouloir condenser pareille matière, on se sent impuissant, mais cette page, que j'ai citée, est si bien faite pour fortifier l'âme catholique, qu'on me pardonnera d'avoir insisté à l'extraire du document papal.

En France, on persiste dans la guerre à l'Église. Les journaux annonçaient ces jours-ci qu'une entente serait sur le point d'aboutir entre le Vatican et le ministère Combes, au sujet de la nomination des évêques aux sièges vacants. Seulement il convient de se défier des dépêches que contrôle la *Presse Associée* et le ton de celle à laquelle je fais allusion ne m'inspire guère confiance.

L'expulsion de l'abbé Delsor du territoire français a provoqué un remarquable incident à la Chambre Française. Il a eu d'ailleurs du retentissement partout.

L'abbé Delsor, nos lecteurs le savent déjà, est un citoyen d'Alsace, français de cœur mais devenu allemand par la force des choses, qui est député au Reichstag. Venu à Lunéville en France, pour y donner une conférence, sur l'ordre du préfet de Meurthe-et-Moselle il s'est vu forcé de repasser la frontière.

L'interpellation à la Chambre a remis, à son sujet, en cause toute la question d'Alsace-Lorraine.

Si les *sacrifiés* de 1870 se contentaient de se dire Français, les sectaires du Palais Bourbon leur laisseraient la paix, mais ils sont chrétiens et le disent. Alors, on n'en veut plus et on les insulte dans leur patriotisme et leur foi,

Un Canadien français ne saurait lire le compte rendu des débats sur l'affaire Delsor sans songer au *vieux Canadien* de Crémazie.

Comme nos anciens, les gens d'Alsace, *fidèles aux vieux souvenirs*, n'ont plus qu'à retourner chez eux, en répétant le mot de notre poète :

“ Pour mon drapeau, je viens ici mourir.”

L'éloquent M. Ribot a profité de l'interpellation sur l'expulsion de l'abbé Delsor pour “ envoyer le salut de la France ” aux Alsaciens restés fidèles. Il a cité à la tribune française, comme pendant au rôle du clergé catholique d'Alsace, celui du

clergé catholique du Canada. Il s'est étonné qu'on ne comprenne pas, en France, que c'est un devoir d'honneur de respecter les loyaux souvenirs que gardent les frères d'hier !

Mais qu'importent à ces gens-là les provinces perdues ? Qu'importaient à Voltaire nos *quelques arpents de neige* ?

Vive Dieu ! sous la froide parure de nos hivers comme aux beaux jours de nos étés, nous avons su vivre et prospérer. Ces dignes fils de la vraie France, qui nous viennent de temps à autre, savent le reconnaître. Qu'on le demande aux illustres prédicateurs qui se sont succédés, depuis quelques années, dans la chaire de Notre-Dame à Montréal ?

Par bonheur il reste en France plus de *dix justes*. Les dépêches rapportaient hier que le vénéré M. Lebas, supérieur de Saint-Sulpice, avait présenté récemment au Saint Père les hommages de toute sa Compagnie et de tout le clergé formé dans les Séminaires de France, du Canada et des États-Unis. "Le Pape, ajoute le communiqué, répondit par une allocution toute pleine des plus reconfortants témoignages de confiance et d'estime pour la Compagnie de Saint-Sulpice."

Nos lecteurs, pour un bon nombre anciens élèves de Saint-Sulpice, se réjouiront de cet honneur fait à nos anciens maîtres et directeurs. Au Canada, les Sulpiciens ont été de trop zélés ouvriers de la vigne du Seigneur pour que l'on reste indifférent en notre pays aux joies comme aux épreuves de ces Messieurs.

Mais, il faut le dire, tous ceux qui nous viennent de France ne veulent pas notre bien véritable. Suivant le mot, dont on s'est servi naguère, il se glisse parfois dans nos rangs des *recrues* peu *désirables*. Heureusement nos Pasteurs veillent et agissent !

Mgr Bruchési ayant condamné un mauvais journal de Montréal, rédigé par un Français de France, a eu l'honneur de recevoir les félicitations de Son Excellence le Délégué apostolique "pour ce nouvel acte de zèle épiscopal."

Mgr l'Archevêque de Montréal a d'ailleurs adressé à la presse française de son diocèse une direction et des conseils qui tombent bien juste après le *Motu proprio* du Saint Père sur l'obéissance due par tous les catholiques, les laïques et surtout les clercs, à ceux qui sont préposés par l'Esprit Saint à la garde de l'Eglise.

La lettre de l'Archevêque a été reçue par tous, disons-le à la louange des ouvriers de la plume, avec déférence et respect.

La Semaine religieuse de Québec l'a reproduite en entier, faisant remarquer que les directions qu'elle contient "ont une portée générale et peuvent être utiles aux écrivains et aux lecteurs de tous nos diocèses."

"L'écrivain n'a pas pour mission, écrit Mgr Bruchési, de flatter les passions des foules... Il n'a pas pour ambition principale d'encaisser à tout prix de grosses recettes... Non ! sa mission est beaucoup plus noble. Il a le devoir sacré d'exercer sur les masses un véritable apostolat. Il lui appartient, à un titre spécial, de travailler avec une énergie constante à la saine éducation morale et sociale des populations. Ses ressources précieuses et si efficaces, il doit les mettre au service de la science qui cultive les esprits, des arts qui forment le goût, de la religion qui purifie et ennoblit les cœurs."

Quel beau programme ! Ce doit être un encouragement à bien faire pour tous les journalistes patriotes et chrétiens ! Mgr Bruchési a été journaliste, sa plume d'évêque conserve une souplesse qui sert merveilleusement les pensées du docteur et du Pontife !

La Commission scolaire de Montréal vient d'arrêter une résolution qui réjouira aussi nos lecteurs de tout le Canada. Elle a décidé de soumettre les quarante-six écoles et les milliers d'enfants confiés à sa sollicitude au contrôle d'un visiteur spécial.

En certains quartiers on oublie assez facilement que l'un des premiers rôles du clergé en notre pays a toujours été de présider à la formation de la jeunesse. On trouve que les prêtres accaparent trop, comme s'ils n'assumaient pas surtout des charges qui peuvent être honorables mais qui sont d'abord laborieuses et besogneuses.

Grâce à Dieu, on a compris à la Commission des Ecoles de Montréal, que la noble tâche de surveiller les écoles de la métropole serait bien placée sur les épaules d'un prêtre.

C'est monsieur l'abbé Charles LaRocque, curé de St-Louis de France, déjà commissaire, que ses collègues ont nommé au poste d'honneur de Visiteur général.

Vraiment Montréal fait bien les choses ! Après l'élection du maire Laporte, si heureuse sont tous les rapports, on ne pouvait s'attendre à moins.

Hélas ! ma chronique s'achève, il me faut laisser de côté une foule de notes que j'avais recueillies le long du mois ; mais, selon mon habitude, je ne puis ne pas m'incliner devant les tombes qui viennent de se fermer.

Au mois dernier, je saluais le regretté Mgr Gravel et le cher Père Corcoran. Je me promettais même de rendre à leur mémoire un hommage plus motivé.

Encore cette fois je ne puis que citer les noms des plus remarquables disparus :

Ce sont d'abord deux jeunes prêtres, l'abbé Vermette, de Valleyfield, mort à Salem, Mass., et l'abbé Châtelain, mort à Thurso, près d'Ottawa. C'est ensuite l'abbé Prud'homme, autrefois de l'Épiphanie (Montréal). C'est encore l'abbé Godin, aumônier à l'Asile St-Benoit Labre, ce modeste au cœur d'or et à l'esprit si fin ; puis l'abbé R. Casgrain, le délicat lettré dont notre histoire s'honorera toujours ; et enfin, l'abbé J. B. Proulx, dont la mémoire, les écrits et les œuvres vivront.

Affligé d'une demi-cécité, l'abbé Raymond Casgrain souffrit presque toute sa vie sans se plaindre. Mgr Mathieu, le Recteur de Laval à Québec, disait dans son oraison funèbre que, malgré son infirmité, le distingué écrivain que fut M. Casgrain, "ne connut pas l'oisiveté qui énerve."

"Il fit, ajoutait-il, du travail de l'esprit sa tâche de tous les jours. Il étudia notre histoire, elle est si belle ! Il raconta la vie de nos ancêtres, ils furent si grands !"

Les œuvres de l'abbé Casgrain ont en effet illustré notre histoire nationale. Son "*Montcalm et Lévis*" a sa place marquée tout près de "*l'Histoire de Garneau*". Ses *Légendes* feront longtemps le charme de nos tout jeunes gens !

Les nombreux livres de l'abbé J. B. Proulx sont aussi très intéressants à lire. La vie de ce prêtre actif a été mêlée à beaucoup de choses importantes en notre pays. Je ne me reconnais pas la compétence voulue pour porter un jugement sur ses œuvres multiples ; mais je sais qu'il fut un travailleur et un énergique. Ses notes et ses souvenirs seront une mine précieuse à qui plus tard voudra écrire l'histoire des vingt dernières années de la vie religieuse, politique et surtout universitaire de notre Canada Français.

À tous ces vénérés et regrettés confrères que Dieu donne le repos éternel !

L'abbé ELIE J. AUCLAIR.

Mars 1904.

P. S. Au moment où je revise les épreuves de ma chronique, je constate que la liste de nos disparus s'est singulièrement allongée, ces jours-ci. Je recommande à la piété de mes lecteurs MM. Quinan, d'Antigonish ; Godst (Rev. Père) autrefois de Ste. Anne de Montréal ; Martel, (chanoine des Trois-Rivières) ; Matte et Mayrand, du diocèse de Québec ; Arnaud et Gauthier, du diocèse de Montréal. Treize prêtres donc sont partis pour la rive d'où l'on ne revient plus, ces semaines dernières !

Hodie mihi, cras tibi ! c'est l'*Estotè parati* des saints Livres qui se répète pour nous.

L'abbé Elie J. Auclair.

Hygiène oratoire.

CONSEILS PRATIQUES

Que faire au point de vue de l'hygiène et de la santé, avant de parler, en parlant et après avoir parlé ? Tel est l'objet de ces conseils pratiques, conseils de la dernière heure donnés à celui pour qui le moment est venu de parler en public.

1. — Avant de parler.

L'heure de parler approche. Si habitué qu'on soit à la lutte, c'est toujours pour l'orateur l'occasion d'une émotion plus ou moins vive. Reste-t-elle contenue dans de justes limites, cette émotion est plutôt un gage de succès chez l'orateur encore maître de lui-même ; mais dépasse-t-elle cette mesure, l'émotion, loin de fortifier l'orateur, le laisse abattu et comme paralysé.

Au point de vue physique, l'effet est déplorable. La peur exerce sur l'organisme des effets déprimants. Même à distance du moment solennel, l'orateur, quand il s'essaie, cherche dans son larynx des notes qui se dérobent ; sa gorge est desséchée : sa voix mal assurée ne semble plus capable de porter à distance. Il dit faiblement, il dit mal ce qu'il sait le mieux, il manque les effets sur lesquels il comptait le plus. Un enrouement intempestif se produit, sous l'empire de l'émotion qui saisit l'orateur, le rythme de sa respiration est altéré ; ses inspirations sont courtes, haletantes ; son cœur bondit ; tous ses organes, toutes ses fonctions fléchissent dans une sorte d'affaissement vital, ses membres sont brisés, le trouble qu'il éprouve l'a comme anéanti. A moins d'un effort vigoureux, d'une grande énergie de volonté, cet état va s'accuser davantage, à mesure que s'approche le moment de prendre la parole.

Comment parvenir à surmonter l'accablement physique qu'elle entraîne, et l'illusion qu'elle donne d'une maladie très réelle ?

Il serait bien habile celui qui pourrait indiquer un remède infaillible. Hélas ! il en est un peu de malaise préoratoire comme du mal de mer. Il est d'heureux tempéraments qui y échappent ; mais ceux qui y sont sujets doivent en prendre leur parti. On peut leur trouver des palliatifs, on ne leur fournira pas le remède.

Le temps, l'usage fréquent de la parole publique, l'expérience, sont excellents pour atténuer ce malaise, mais il sont loin de suffire toujours.

Quand aux stimulants, tels que le vin, le café, les alcooliques, il n'en faut rien attendre. Certains orateurs, d'un naturel impressionnable et nerveux, prenant pour un affaissement des forces l'excitation qui les travaille, ont instinctivement recours à ce genre d'excitants. Quelques médecins ont pu conseiller pareil traitement, rationnel en apparence. Il nous paraît plus rationnel encore de le proscrire.

Cherchons un remède plus haut. Raffermissons le moral, car ce sont des causes morales qui agissent en pareil moment.

L'insuffisance d'un travail préparatoire qui laisse la mémoire en défaut, l'habitude de l'étude superficielle et la conscience de l'incertitude qu'elle donne à l'esprit, conscience d'autant plus vive que l'heure de parler est plus proche, nous paraissent les causes vraies et profondes de tout ce trouble. L'orateur est alors dans la situation d'un général obligé de livrer sur l'heure, une bataille décisive, et qui s'aperçoit tardivement que ses troupes sont trop peu nombreuses, ou mal aguerries ; que les moyens d'action lui manquent. L'énergie, la force de caractère, l'expérience permettent de dissimuler l'émotion que fait naître le sentiment de cette insuffisance, mais non d'y échapper.

Tel l'orateur, réduit, lui aussi, dans cette veillée des armes, à regretter le temps perdu, la préparation négligée, à comprendre, mais trop tard, tout ce qu'il aurait pu faire. En vain il s'épuise à utiliser ces derniers instants, dans un fiévreux et impatient labeur ; en vain il s'agite, se surmène, il ne recueille que le trouble de l'esprit aux abois ; il ne fait qu'augmenter l'état de malaise de l'organisme surexcité.

Le repos physique sera bien meilleur. Essayez d'oublier, pour le moment, l'inprudence que vous avez commise. A tout point de vue vous y gagnerez.

Dans de pareilles conditions physiologiques, ce serait, pour l'orateur, commettre une nouvelle faute que de répéter son discours tout haut dans les heures qui précèdent le moment où il doit le prononcer. Il risquerait de briser sa voix.

Le silence lui est nécessaire. Après avoir compromis le fond par une préparation insuffisante, qu'il n'use pas, dans un simulacre de combat, la force, la pureté et l'éclat de sa voix ; qualités secondaires qui pourront encore peut-être lui faire quelque honneur, et sauver les apparences, si critique que soit la situation qu'il s'est faite.

Qu'il se garde aussi, à ce moment-là, de se laisser entraîner à discuter sa thèse avec des amis importuns. Ce serait affaiblir encore sa confiance dans la valeur de ses arguments ; ce serait compromettre définitivement ce qui lui reste de forces physiques et morales.

Donc préparons-nous ; préparons-nous amplement et de longue main ; amassons longtemps à l'avance, les éléments de nos discours, de façon que, le moment venu de parler, nous nous sentions abondamment pourvus. Nous nous posséderons mieux et nous pourrons disposer heureusement de toutes nos ressources oratoires.

Une cause de malaise préoratoire qu'il faut encore signaler, c'est la fragilité de la mémoire. Malheur aux orateurs qui se rendent esclaves de leur mémoire, et qui apprennent servilement par cœur ce qu'ils ont à dire !

Physiquement ce procédé est plein de fatigue, puisqu'il impose avec les difficultés de la composition et du travail écrit, la tâche pénible d'emmagasiner, plans, développements, effets, dans la mémoire, jusqu'au jour où l'orateur doit paraître devant le public.

Sans vouloir juger ce procédé au point de vue oratoire, il est permis au point de vue de l'hygiène, de regretter des efforts si épuisants, une si rude épreuve imposée aux facultés intellectuelles une tension cérébrale soutenue pendant des jours et des jours pour fixer dans l'esprit et sur les lèvres, cette froide imitation d'un discours qu'un mouvement inattendu, un bruit quelconque, l'attitude d'un auditeur, suffisent à déranger et à déconcerter.

Ne s'approvisionner intellectuellement que par la mémoire, comme le font certains orateurs, c'est se vouer sans profit à des fatigues inutiles, et souvent à de vraies tortures morales, pour aboutir en somme à une diminution de soi-même, ou même à l'impuissance. Servons-nous de la mémoire ; ne nous asservissons pas à elle.

Que doit être le régime alimentaire de l'orateur. le jour où il doit parler ?

Il y a des orateurs qui croient ne devoir aborder la chaire ou la tribune qu'après avoir fait un solide repas, afin de se donner les forces nécessaires. Que penser de ce procédé ?

Sans doute la fatigue oratoire impose une réfection suffisante ; l'hygiène ne l'a jamais interdite. Elle sait quelle dépense d'oxygène, de carbone, exige la respiration si active de l'orateur ; aussi, d'une part, elle fixe très libéralement la dose d'aliments

respiratoires ; d'autre part, comme il faut compenser les pertes dues à l'activité musculaire, à l'exercice, à la transpiration, elle élève, dans le régime ordinaire de l'orateur, la dose d'aliments plastiques et réparteurs. Mais il s'agit du régime ordinaire de l'orateur, car de même que la préparation oratoire ne doit pas être reléguée aux derniers moments, ce n'est pas non plus à la dernière heure qu'il faut songer à donner à l'organisme les forces dont il a besoin pour la lutte. Il importe de s'y prendre plus tôt : la réfection, précédant immédiatement l'exercice de la parole, n'est pas plus opportune que le travail du dernier moment ; l'un et l'autre risque d'indigérer.

On peut même singulièrement diminuer ses moyens, à force de rapprocher le repas ordinaire du moment où l'on prend la parole.

Qu'il s'agisse de l'ordre intellectuel ou de l'ordre physique, il n'est pas bon de tenter de faire deux besognes à la fois, l'une devant nécessairement nuire à l'autre. Lorsque le sang, l'activité vitale, sont ainsi appelés, en même temps, vers deux appareils organiques différents, l'un d'eux est fatalement sacrifié.

Toutefois est-on contraint d'aborder la tribune après le repas, mieux vaut encore le faire immédiatement, qu'après une heure d'intervalle. En effet, c'est environ dans ce délai que l'estomac, renversé, sa face inférieure tendant à devenir supérieure et s'appliquant contre le diaphragme, gêne davantage l'action de ce muscle, et des organes placés au dessus.

La veille, le matin du jour où il doit prendre la parole, il convient que l'orateur surveille ses repas. Il lui faut s'observer sur la quantité des aliments dont il fait usage, écarter les aliments suspects, ceux dont il n'a pas l'habitude. Une digestion mauvaise ou difficile cause un malaise qui retentit sur le système nerveux ; il en résulte un état d'abattement, une congestion de la tête, qui privent l'orateur de ses moyens, et lui ôtent la libre possession de lui-même.

En raison de leur influence irritante sur la muqueuse du pharynx, il sera bon d'éviter les mets fortement salés ou épicés. Les substances gélatineuses, albumineuses, comme le lait, les œufs, sont considérées comme favorables à la voix, sans doute parce qu'à leur action adoucissante, se joint un effet mécanique ; elles entraînent les mucosités du gosier.

On a vanté bien des moyens pharmaceutiques propres à assu-

rer la pureté de la voix, ou à l'éclaircir. Nous ne pouvons entrer dans ces détails, et c'est à chacun de consulter qui de droit.

2. — Pendant qu'on parle.

Dès les premiers mots, il importe que l'orateur se rende compte du degré de sonorité du local. S'il a des raisons de craindre une sonorité excessive, des résonnances confuses, un écho, il devra parler moins vite et le plus distinctement possible. Il interrogera du regard son auditoire : tout est langage pour un observateur calme et sagace ; silence, attention, attitudes, mouvements de chaises. Juge-t-il qu'on l'écoute mal, il lui faut en trouver la cause, et ne pas se contenter ou de crier ou de parler plus vite : comme si les cris augmentaient l'intérêt dans la même proportion que la fatigue ; comme si la volubilité n'avait pas pour unique effet d'ajouter aux difficultés de la perception, et de substituer à la parole un bruit assourdissant.

Bien poser sa voix dès le début. Bien choisir le timbre et le ton. Se souvenir que c'est souvent sur la première émission de voix qu'on plaît et qu'on déplaît et que même on est jugé.

Si la voix est fatiguée, savoir transposer, comme fait le musicien, c'est-à-dire baisser d'un ton ou deux la partition tout entière. L'orateur donnera deux ou trois fois moins de voix : l'effet produit sera moins fort, mais tout aussi complet dans sa mesure. Car ce n'est pas dans l'éclat ou dans l'intensité du son que réside la grandeur du débit ; elle résulte des vibrations de l'âme dont la voix est l'écho. Il suffit donc de mettre dans les mots ; juste assez de son pour qu'ils portent jusqu'à l'oreille de celui à qui l'on parle. De tonalité moins éclatante, à raison de la transposition, ces mots n'en sont pas moins vibrants et agissants.

Tout cela est fort important, non pas seulement au point de vue du succès oratoire, mais au point de vue de l'hygiène.

Parle-t-on debout, il ne faut pas seulement se tenir droit ; il faut bien poser ses pieds, afin de fournir une base ferme, solide, à tous les mouvements que l'action nécessite. Précaution indispensable pour diminuer la fatigue et doubler les forces.

Parlons à nos auditeurs ; ne déclamons pas. — Ne faites pas, dit Fénelon, comme ces mauvais orateurs qui veulent toujours déclamer et ne jamais parler à leurs auditeurs ; n'espérez pas exprimer les passions par le seul effet de la voix. Beaucoup de gens, en criant et en s'agitant, ne font qu'étourdir.

Ces cris sont tout au moins fort inutiles. Il sont de plus très dangereux. Crier n'est que le moyen de casser très vite la voix, de la rendre désagréable et impuissante. Chez combien d'avocats, de prédicateurs, de professeurs, n'observe-t-on pas ces résultats indiscutables de l'habitude de crier au lieu de parler ! On n'arrive réellement à accroître l'intensité de la voix, qu'en augmentant la quantité d'air expiré, en donnant plus de force aux puissances expiratrices, en sachant mieux faire résonner les sons dans l'arrière-bouche et la bouche. Mais il ne faut pas l'oublier ; pour être bien entendu, la netteté de la diction est un plus sûr moyen que l'intensité de la voix.

Sans doute il y a des conditions qui imposent la véhémence. Mais hors de là, sachons nous contenir. Une véhémence ininterrompue engendre une monotonie regrettable, et cause à l'auditeur un insupportable malaise. Sans compter les lésions graves qui peuvent en résulter : l'emphysème, par rupture des vésicules pulmonaires, l'hémorragie, par rupture des vaisseaux sanguins ; enfin toutes les conséquences pathologiques des efforts violents.

Le mobilier oratoire ne manque pas d'une certaine importance au point de vue de l'hygiène et de la santé. Une chaire, un siège, qui obligerait l'orateur à se pencher en avant, pendant toute la durée du discours, nuirait singulièrement à la force et à la portée de la voix. Un mobilier oratoire qui gêne les attitudes de l'orateur, est nuisible. Les conférenciers surtout savent par expérience quelle est, au point de vue du talent, du bien-être et de la force à mettre en jeu, l'influence de la table et du siège dont ils font usage. Le succès d'un orateur dépend quelquefois de la façon dont il est assis, dit M. Legouvé.

Enfin, au même point de vue de l'hygiène et de la santé, ne dépassons pas le temps convenable ou convenu. La voix ne peut résister à un exercice trop prolongé ; elle perd sa netteté, sa pureté, sa force. La poitrine fatiguée ne fournit plus à la dépense d'air indispensable. Sans doute, il faut tenir compte de la grande variété des aptitudes individuelles, mais il n'en est pas moins certain qu'à parler trop longtemps, les orateurs les mieux constitués physiquement et les mieux formés oratoirement, fatiguent leur auditoire et s'épuisent eux-mêmes.

3.—Après avoir parlé.

L'orateur a terminé sa tâche. Après la fièvre oratoire, après l'agitation qui accompagne l'exercice de la parole en public, les

organes de la voix, la respiration, la circulation, le système nerveux, doivent sortir d'un état de surexcitation temporaire pour rentrer maintenant, les uns dans le repos absolu, les autres dans le rythme normal qui, pour eux, est un repos relatif. Fatigués de contractions répétées, les muscles des organes phonateurs trouveront dans le silence le meilleur mode de réparation. Secouée tout à l'heure par une respiration pressée, saccadée, haletante, la poitrine va exécuter de nouveau ses mouvements réguliers ; le poumon va reprendre, après une interruption momentanée, sa fonction essentielle, vitale, d'organe d'hématose. Le cœur revient peu à peu à des contractions égales dans leur énergie et leur retour ; le sang cesse d'être précipité ou retenu dans les organes, jusqu'à produire un état voisin de la congestion, pour retrouver son cours, sa marche et sa distribution normales. Enfin, le cerveau, le système nerveux tout entier ont besoin de se remettre de leurs fatigues dans un calme réparateur.

Mais c'est peut-être l'heure précise et mal choisie, où amis et flatteurs se précipitent autour de l'orateur. C'est à qui lui adressera des félicitations, ou insinuera quelque critique, ou exprimera quelque regret, ou demandera quelque explication supplémentaire. Et voilà ce malheureux contraint de parler de nouveau, d'entamer de nouvelles discussions, de se défendre et de se justifier peut-être.

Et en quel lieu ? Souvent à une porte de sortie, sous un vestibule glacé, dans un couloir, en plein courant d'air. C'est une vraie cruauté.

L'orateur avisé saura se dérober le plus promptement possible à toutes ces manifestations. Il échappera à quelques illusions, et peut-être du même coup à la chance d'une angine ou d'une fluxion de poitrine.

En descendant de chaire, un breuvage reconstituant a son utilité, mais les tempéraments sont si variés, qu'il ne peut être donné d'indication générale. C'est à chacun de découvrir ce qui lui fait plus de bien.

A chacun aussi d'apprécier l'opportunité des conseils que nous venons de formuler, et de les mettre à profit comme il convient.

De la vraie et solide dévotion

Le mot *dévotion*, qui est latin, répond à celui de dévouement. Une personne dévote est donc une personne dévouée à Dieu. Il n'y a point d'expression plus forte que celle de dévouement pour marquer la disposition où est l'âme de tout faire et de tout souffrir pour celui auquel elle est dévouée.

Le dévouement aux créatures (j'entends celui qui est légitime et autorisé de Dieu) a nécessairement des bornes. Le dévouement à Dieu n'en a point, et n'en peut avoir. Dès qu'on y met la moindre réserve, la moindre exception, ce n'est plus un dévouement.

La vraie et solide dévotion est donc cette disposition du cœur par laquelle on est prêt à faire et à souffrir, sans exception ni réserve, tout ce qui est du bon plaisir de Dieu. Cette disposition est le don le plus excellent du Saint-Esprit. On ne saurait la demander trop souvent et avec trop d'ardeur ; et l'on ne doit jamais se flatter de l'avoir dans toute sa perfection, puisqu'elle peut toujours croître, soit dans elle-même, soit dans ses effets.

On voit, par cette définition, que la dévotion est quelque chose d'intérieur et même d'intime, puisqu'elle affecte le fond de l'âme, et ce qu'il y a en elle de plus spirituel, savoir : l'intelligence et la volonté. La dévotion ne consiste donc, ni dans le raisonnement, ni dans l'imagination, ni dans le sensible. On n'est pas dévot précisément parce que l'on est en état de bien raisonner sur les choses de Dieu, ni parce qu'on a de grandes idées, de belles images des objets spirituels, ni parce qu'on est quelquefois attendri jusqu'à verser des larmes.

On voit encore que la dévotion n'est pas quelque chose de passager, mais d'habituel, de fixe, de permanent, qui s'étend à tous les instants de la vie, et qui doit régler toute la conduite.

Le principe de la dévotion est que Dieu étant l'unique source et l'unique auteur de la sainteté, la créature raisonnable doit dépendre de lui en tout, et se laisser absolument gouverner par l'esprit de Dieu. Il faut qu'elle soit toujours attachée à Dieu par son fond, toujours attentive à l'écouter au-dedans d'elle-même, toujours fidèle à accomplir ce qu'il demande d'elle à chaque moment.

Il est donc impossible d'être vraiment dévot à moins que d'être intérieur, adonné au recueillement, accoutumé à rentrer en soi-même, ou plutôt à n'en jamais sortir, à posséder son âme en paix.

Quiconque se livre aux sens, à l'imagination, aux passions, je ne dis pas dans les choses criminelles, mais dans celles qui ne sont pas mauvaises en elles-mêmes, ne sera jamais dévot ; car le premier effet de la dévotion est de captiver le sens, l'imagination et les passions, et de ne jamais y laisser entraîner sa volonté.

Quiconque est curieux, empressé, aimant à se répandre au dehors, à se mêler des affaires d'autrui, ne peut habiter avec soi-même ; quiconque est critique, médisant, railleur, emporté, méprisant, hautain, délicat sur tout ce qui touche l'amour-propre ; quiconque est attaché à son sens, entêté, opiniâtre, ou asservi au respect humain, à l'opinion publique, et par conséquent faible, inconstant, changeant dans ses principes et dans sa conduite, ne sera jamais dévot dans le sens que j'ai expliqué.

Le vrai dévot est un homme d'oraison, qui fait ses délices de s'entretenir avec Dieu, qui ne perd jamais ou presque jamais sa présence ; non qu'il pense toujours à Dieu, cela est impossible ici-bas, mais parce qu'il lui est toujours uni de cœur, et qu'il est conduit en tout par son esprit.

Pour faire oraison, il n'a besoin ni de livre, ni de méthode, ni d'efforts de tête, ni même d'efforts de volonté. Il n'a qu'à rentrer doucement en lui-même ; il y trouve Dieu, il y trouve la paix, quelquefois savoureuse, quelquefois sèche, mais toujours intime et réelle.

Il préfère l'oraison où il donne beaucoup à Dieu, l'oraison où il souffre, l'oraison où l'amour-propre est miné peu à peu et ne trouve aucune pâture, en un mot, l'oraison simple, nue, vide d'images, de sentiments aperçus, et de tout ce que l'âme peut remarquer ou sentir en toute autre espèce d'oraison.

Le vrai dévot ne se recherche en rien dans le service de Dieu, et il s'attache à pratiquer cette maxime de l'*Imitation* : Partout où vous vous trouverez, renoncez-vous.

Le vrai dévot s'étudie à remplir parfaitement tous les devoirs de son état et toutes les véritables bienséances de la société. Il est fidèle à ses exercices de dévotion, mais il n'en est point l'esclave ; il les interrompt, il les suspend, il les quitte même pour un temps, lorsque quelque raison de nécessité ou de simple

convenance l'exige. Pourvu qu'il ne fasse pas sa volonté, il est toujours assuré de faire celle de Dieu.

Le vrai dévot ne court point au-devant des bonnes œuvres, mais il attend que l'occasion s'en présente. Il fait ce qui dépend de lui pour la réussite ; mais il en abandonne le succès à Dieu. Il préfère les bonnes œuvres obscures à celles qui ont de l'éclat ; mais il ne fuit pas celles-ci lorsque la gloire de Dieu et l'édification du prochain y sont intéressées.

L'homme dévot ne s'accable point de prières vocales et de pratiques qui ne lui laissent pas le temps de respirer. Il conserve toujours la liberté d'esprit ; il n'est ni scrupuleux ni inquiet sur lui-même ; il marche avec simplicité et confiance.

Il est déterminé à ne rien refuser à Dieu, à ne rien accorder à l'amour-propre, à ne faire aucune faute volontaire ; mais il ne se chicane point, il procède avec rondeur, il n'est point minutieux ; s'il tombe en quelque faute, il ne se trouble point, il s'en humilie, se relève et n'y pense plus.

Il ne s'étonne point de ses faiblesses, de ses imperfections ; il ne se décourage jamais. Il sait qu'il ne peut rien, mais que Dieu peut tout. Il ne compte pas sur ses bons propos et ses résolutions, mais sur la grâce et sur la bonté de Dieu. Quand il tomberait cent fois le jour, il ne se désolerait pas ; mais il tendrait amoureusement les mains à Dieu, le priant de le relever et d'avoir pitié de lui.

Le vrai dévot a horreur du mal, mais il a encore plus d'amour du bien. Il pense plus à pratiquer la vertu qu'à éviter le vice. Il est généreux, magnanime, et, lorsqu'il s'agit de s'exposer pour son Dieu, il ne craint pas les blessures. Il aime mieux, en un mot, faire le bien, au risque d'y commettre quelque imperfection, que de l'omettre pour éviter le danger de pécher.

Rien n'est plus aimable dans le commerce de la vie qu'un vrai dévot. Il est simple, droit, ouvert, sans prétention, doux, prévenant, solide et vrai ; sa conversation est gaie, intéressante, il sait se prêter aux amusements honnêtes ; et il pousse la condescendance aussi loin qu'elle peut aller, au péché près.

Qu'on dise ce qu'on voudra, la vraie dévotion n'est point triste, ni pour elle-même ni pour les autres. Comment celui qui jouit continuellement du vrai bien, du seul bien de l'homme, serait-il triste ? Ce sont les passions qui sont tristes, l'avarice, l'ambition, l'amour. Et c'est pour faire diversion aux chagrins dont elles

rongent le cœur, qu'on se jette avec fureur dans des plaisirs tumultueux, qu'on varie sans cesse, et qui épuisent l'âme sans la jamais contenter.

Quiconque prendra comme il faut le service de Dieu éprouvera la vérité de cette sentence que, *servir Dieu, c'est régner*, fût-on dans la pauvreté, dans l'ignominie, dans les souffrances. Tous ceux qui cherchent ici-bas leur bonheur hors de Dieu, tous, sans exception, vérifient cette parole de saint Augustin : *Le cœur de l'homme, uniquement fait pour Dieu, est toujours agité jusqu'à ce qu'il se repose en Dieu.*

JEAN GROU, S. J.

Propos de Carême

(DIALOGUE CONTEMPORAIN)

Mde de Saint-Estèphe.—Mde Chambertin.—Le curé de Saint-Eusoge.
* (La scène se passe dans le parloir du presbytère de Saint-Eusoge.)

Mde CHAMBERTIN (*seule, et inspectant la pièce pour tuer le temps*).—Pas gai, un parloir de curé !.. C'est comme le crâne de mon beau-père !.. Quel horrible mobilier !.. Des chaises qui furent rembourrées... autrefois !.. Ca vient de l'hôtel des ventes... Et ce bureau !.. Est-il assez piteux ?... Dire que c'est là-dessus qu'on a écrit mes bancs de mariage !.. *

Mde DE SAINT-ESTÈPHE (*entrant à reculons et parlant à la domestique*).—Surtout, dites-lui bien que je suis pressée !... (*Se retournant.*) Tiens, Madame Chambertin... comment allez-vous ma toute belle ?...

Mde CHAMBERTIN.—Mais... froidement... on gèle ici !

Mde DE SAINT-ESTÈPHE (*grondant affectueusement.*)—Comment ! ma petite chatte... vous êtes arrivée à votre âge sans savoir qu'on ne fait jamais de feu dans un parloir de curé ?... Moi, quand je viens ici, je prends toujours mon manteau de loutre et mes chaussures fourrées... .

Mde CHAMBERTIN (*à part vexée*)--Aussi, ce que ça lui fait un pied !...

Mde DE SAINT-ESTÈPHE (*engageante*).—On était mieux que cela, hein ! cette nuit, au bal de Mde Floriac ?...

Mde CHAMBERTIN (*avec conviction*).—Oh ! pour ça, oui !

Mde DE SAINT-ESTÈPHE (*malicieuse*).—Vous vous en êtes payé, dites ?...

Mde CHAMBERTIN (*ripostant*).—Et vous, donc ?

Mde DE SAINT-ESTÈPHE (*bonne fille*).—Oh ! moi... j'avoue que je me suis franchement amusée.. De dix heures à quatre heures et demie du matin, je ne crois pas m'être assise plus de vingt minutes...

Mde CHAMBERTIN *entrant dans la voix des aveux*. —Pour moi je n'ai jamais tant tourné que cela... C'est au point que mon danseur, le lieutenant Ygreck, a fini par me demander grâce : il n'en pouvait plus...

Mde DE SAINT-ESTÈPHE *doutant un peu*. —Vrai !...

Mde CHAMBERTIN *carrée*. —Je vous affirme !

Mde DE SAINT-ESTÈPHE *méprisante*. —Pauvre jeune homme ! ça n'a pas de nerf !

Mde CHAMBERTIN.—Notez que c'était seulement sa troisième soirée, cette semaine.

Mde DE SAINT-ESTÈPHE *se dressant*. —Qu'est ce que nous dirions donc, nous autres, qui n'avons pas manqué un seul jour, depuis dimanche ?...

Mde CHAMBERTIN *rectifiant*. —Pardon !... un soir, il n'y a rien eu...

Mde DE SAINT-ESTÈPHE *précisant*. —Mais, ma chère... vous vous trompez... Tenez, suivez-moi, je compte sur mes doigts : dimanche, les Vague...

Mde CHAMBERTIN *poursuivant*. —Lundi, les Klifty...

Mde DE SAINT-ESTÈPHE.—... Mardi, les Polliard... Mercredi les Financières... Jeudi, les Floriac... Vous voyez, c'est bien cela !

Mde CHAMBERTIN.—Vous avez raison... Et dire que nous allons en avoir comme cela jusqu'à la mi-carême !...

Mde DE SAINT-ESTÈPHE *avec intérêt*. —Vous n'avez pas peur que cela vous fatigue, chère petite ?...

Mde CHAMBERTIN *dédaigneuse*. —Il en faudrait bien d'autres pour me mettre à plat !... Tenez ! vous ne savez pas ce que j'ai fait encore ce matin ?

Mde DE SAINT-ESTÈPHE.—Non !

Mde CHAMBERTIN *trionphante*. — Eh bien, ma chère amie, quand je me suis levée, vers neuf heures et demie, j'ai enfourché ma bicyclette !...

Mde DE SAINT-ESTÈPHE *désarçonnée*. — Pas possible !...

Mde CHAMBERTIN. — Et j'ai pédalé jusqu'à onze heures et demie... Vous savez, l'air était tiède, la route pas trop mauvaise, ça filait !...

Mde DE SAINT-ESTÈPHE — Moi, je suis allée patiner à la Maison de Glace... Le matin, comme cela, il y a beaucoup de monde... c'est délicieux !...

Mme CHAMBERTIN (*poursuivant*). — Ce soir, j'ai déjà fait une douzaine de visites...

Mde DE SAINT-ESTÈPHE (*interrompant*). ... Et encore, il ne faut pas perdre de temps, si nous voulons être prêtes ce soir pour aller chez les Salicesti...

Mde CHAMBERTIN. — Tiens ! nous nous séparons... je vais chez les de La Brise... Il va encore falloir sauter jusqu'à demain matin !... Aussi, ce que je... Ah ! voici M. le curé...

LE CURÉ de SAINT-EUSOGE (*saluant*). — Mesdames...

Mde DE SAINT-ESTÈPHE (*empressée*). — Monsieur le curé, bien que Mde Chambertin soit venue avant moi, je prends la liberté de parler la première... Je puis bien, d'ailleurs, traiter la question devant cette chère amie... Il s'agit de mes permissions de carême...

Mde CHAMBERTIN. — Bah ! moi aussi !...

M. LE CURÉ. — Et alors ?...

Mde DE SAINT-ESTÈPHE. — Je viens vous demander l'autorisation de ne pas jeûner et de ne faire maigre que le vendredi...

Mde CHAMBERTIN. — Moi de même...

M. LE CURÉ. Et vous avez des raisons ?

Mde DE SAINT-ESTÈPHE (*suppôquée*). Des raisons ?... Mais je crois bien que nous avons des raisons !...

Mde CHAMBERTIN (*appuyant*). Nos occupations... nos...

Mde DE SAINT-ESTÈPHE (*surenchérissant*). Nous n'y tiendrions pas !...

Mde CHAMBERTIN (*levant les bras au ciel*). Avec des santés comme les nôtres !!!

Les vraies causes de la Saint-Barthélemy.

Outre les causes déjà expliquées, la politique désastreuse de Catherine de Médicis et la faiblesse de Charles IX ont amené la Saint-Barthélemy.

Nous avons exposé l'état lamentable de la France, divisée, ravagée, trahie par le parti huguenot.

Comment expliquer cette force envahissante, cette audace des réformés, qui en sont venus à constituer un État dans l'État, pour la ruine du catholicisme et le règne du calvinisme en France ? Comment les victoires des chefs catholiques n'ont-elles pas arrêté ce flot impur et dévastateur ?

La politique déplorable de la reine-mère et la faiblesse du jeune roi Charles IX expliquent cette puissance de l'invasion protestante dans le royaume très chrétien.

Déjà, sous François Ier et sous Henri II, la réforme n'avait pas été suffisamment entravée.

François Ier avait montré, vis-à-vis des protestants, une indulgence excessive. Il fallut une attaque publique contre l'adoration du Saint Sacrement, la mutilation, à Paris, d'une statue de la sainte Vierge, enfin des placards contre la messe affichés dans la chambre même du roi, pour provoquer des mesures de répression. Sous Henri II, les protestants éludaient les mesures prises contre eux. Faible d'abord, le roi comprit enfin le danger qui menaçait à la fois le trône et l'autel. "Partout où les nouvelles doctrines étaient prêchées, disait-il lui-même, l'autorité royale devenait incertaine, et l'on courait risque de tomber en une sorte de république."

Sous François II (1559-1560), et sous Charles IX (1560-1574), c'est Catherine de Médicis qui gouverne ou veut gouverner sous le nom de ses fils.

Citons la *Revue des questions historiques* : "Sous François II et Charles IX, Catherine de Médicis mit en honneur, dans la conduite des affaires, un machiavélique et dangereux système de bascule, qui consistait à effacer les uns par les autres, au moyen de la ruse ou de la force, les défenseurs et les ennemis du catholi-

cisme, système impossible autant que dangereux ; impossible, puisque nulle part les idées de conciliation et de tolérance en matière de religion n'étaient acceptées ; dangereux, parce qu'à force de ménager les partis contraires, on arrivait infailliblement à les réunir contre soi, à nécessiter les réactions violentes, à *sortir de la confusion et du chaos par les catastrophes.*"

Cette politique fatale, qui amena la Saint-Barthélemy, était celle du tiers-parti. Le trop célèbre chancelier de l'Hôpital en était l'inspirateur au début du règne de Charles IX. Il ne voulait rien moins que fondre en une seule les deux religions catholique et calviniste, en se passant du Pape bien entendu. Tel était le but du *colloque de Poissy*, dû aux intrigues de ce singulier pacificateur, de Catherine de Médicis et des chefs de la Réforme. Théodore de Bèze et les autres délégués calvinistes, dit M. Buet, "ressentirent un gonflement de vanité et une inspiration d'orgueil en se voyant appelés à discuter les doctrines théologiques avec des évêques et des cardinaux," et en présence du jeune roi.

A cette époque déjà, les réformés étaient reçus à la cour, qui se trouvait bien près, dit M. Buet, "de devenir hérétique." Marguerite de Valois raconte, dans ses *Mémoires*, la résistance qu'elle fit pour conserver sa religion à une époque où "toute la cour était infectée d'hérésie."

La plus grande responsabilité en revient à la reine-mère, qui recevait elle-même au Louvre, le 23 août 1561, l'infâme Théodore de Bèze, désigné par Calvin pour son successeur !

Le roi Charles IX n'avait alors que onze ans.

La politique de conciliation avec le parti calviniste explique comment, par l'édit de Janvier (1562), elle assure aux réformés le libre exercice de leur culte sous des conditions destinées à garantir l'ordre public. Ils peuvent désormais tenir des prêches hors des villes, c'est-à-dire répandre dans les campagnes l'hérésie et la sédition. Ils veulent davantage, et, quatre mois après, ils font une prise d'armes générale.

Fidèle à sa politique, la reine-mère conclut, en 1570, la paix de Saint-Germain. Après les victoires de l'armée catholique à Jarnac et à Moncontour, elle accorda aux protestants de tels avantages que les catholiques "se crurent trahis." Quatre places de sûreté, La Rochelle, La Charité, Montauban et Cognac, leur étaient livrées pour deux ans. *Ils pourraient exercer librement leur culte hors*

de Paris et de la résidence de la cour. Ils seraient admis à tous les emplois, etc.

La royauté "capitula comme un vaincu." Le pire est que Coligny lui-même faisait exécuter l'édit comme il l'entendait. Il avait des pensions, des honneurs, une garde de cinquante gentils-hommes ; toutes ses demandes étaient satisfaites, il était de tous les conseils.

On voit à quel péril était exposée la religion catholique. Aussi le pape saint Pie V déplora la paix de Saint-Germain dans une lettre adressée au cardinal Charles de Bourbon. En voici le début :

"Votre prudence vous fera comprendre, plus facilement que nous ne pouvons l'exprimer par des paroles, l'amertume dont nous avons été abreuvé à la nouvelle de cette pacification. Nous ne pouvons, en effet, sans verser de larmes, songer combien elle est déplorable pour nous et tous les gens de bien, combien elle est dangereuse et de combien de regrets elle sera la source. Plut à Dieu que le roi eût pu comprendre ce qui est très vrai et très manifeste, c'est-à-dire qu'il est exposé à de plus grands danger depuis la conclusion de cette paix par les menées sourdes de la fourberie de ses ennemis, qu'il ne l'était durant la guerre.

"Aussi faut-il craindre que Dieu n'ait abandonné le roi lui-même et ceux qui l'ont conseillé à leur sens réprouvé, de manière que, voyant, ils ne vissent pas, qu'entendant, ils n'entendissent pas ce qu'ils auraient dû voir et entendre."

Le Souverain Pontife dit très justement que les *menées sourdes de la fourberie des huguenots* sont plus redoutables que la guerre même. Il voit juste.

Arrachons au loup sa peau de brebis. Qu'entendaient les huguenots, quand ils réclamaient la *liberté de conscience*, tantôt avec une feinte modération, tantôt avec cris et menaces ? En apparence, ils demandaient *l'exercice public du culte protestant*. En réalité, ils visaient plus loin. Nous avons prouvé que les protestants n'usaient jamais, dans aucun pays, de la liberté prise ou accordée, que pour asservir et exterminer le culte catholique.

En demandant *la liberté de conscience*, ils faisaient les bons apôtres, gagnaient du temps, prenaient position, et travaillaient sans relâche, tantôt sourdement, tantôt ouvertement, à réaliser le programme complet de la Réforme.

En 1561, à l'occasion du colloque de Poissy, le cardinal Borro-

mée avait écrit à l'archevêque de Viterbe nonce apostolique, une lettre où il lui donnait des instructions de la part du pape Pie IV. " Sa Sainteté, disait le cardinal Borromée, pense encore que la voie de douceur et de conciliation.. n'est ni la plus sûre, ni la meilleure pour arriver à quelque bien. Il est mieux de leur tenir tête (aux huguenots), *a mostrare loro il viso.. La bonté et la courtoisie n'ayant jusqu'ici servi qu'à rendre les hérétiques plus audacieux.*"

Qu'on veuille bien rapprocher de cette lettre de direction au nonce, écrite en 1561, la lettre de Pie V, successeur de Pie IV, écrite *neuf ans plus tard* au cardinal de Bourbon. Nous avons cité celle-ci plus haut. De 1561 à 1570, à la paix néfaste de Saint-Germain, quel terrain avaient gagné les huguenots ! Et leur puissance croissait chaque jour, avec leur audace, grâce aux concessions de la cour.

Leur accorder l'exercice public de leur culte, c'était les autoriser, en fait, sinon en droit, à ruiner la foi, à changer la religion de la France ; c'était favoriser leur rébellion contre le pouvoir légitime. Nous renvoyons le lecteur aux chapitres précédents, qui l'ont prouvé d'après l'histoire, et non d'après les préjugés à la mode.

Non, cette prétendue *liberté de conscience* ne devait pas être accordée aux huguenots.

Sans doute, Catherine de Médicis n'avait pas à punir, n'avait pas à rechercher les gens paisibles qu'aurait pu séduire l'erreur. Mais c'est le lieu de rappeler nos conclusions des deux premiers chapitres, et surtout celle-ci :

Tout gouvernement chrétien ayant le droit et le devoir de protéger la religion de Jésus-Christ, et, pour cela d'abord, ayant reçu de Dieu le glaive de la justice, avait le droit et le devoir de s'opposer, même par la force, à l'envahissement de la Réforme.

Il ne fallait pas assassiner. Il fallait agir, combattre, repousser énergiquement la violence, déjouer la ruse et punir la trahison.

Catherine ne l'a pas compris. Elle a laissé croître, par politique, la force et l'arrogance des huguenots. Ils ont usurpé son autorité, ils ont dépassé la limite qu'elle voulait leur assigner. Alors elle s'est vengée par un assassinat ; elle ne voyait pas d'autre voie pour remonter au pouvoir.

Il faut que jeunesse se passe

RÉP. A quoi faire ? des sottises ? des péchés ? à perdre son âme, son honneur, sa santé, son argent avec des libertins ? à faire ee que DIEU défend de faire ? Voilà, certes, une étrange morale ! et je ne sais pas de quel endroit de l'Évangile elle est tirée !

Oui, il faut que jeunesse se passe ; mais il faut qu'elle se passe comme toute la vie, dans la pratique du bien, dans la fuite du mal, dans l'accomplissement du devoir.

La seule différence entre elle et la vieillesse, c'est que la jeunesse a plus de vivacité et de forces, et qu'ainsi elle doit faire le bien avec plus de zèle, plus d'ardeur, plus de dévouement.

Oui, il faut que la jeunesse se passe de la sorte, pour être honorable devant DIEU et devant les hommes ; pour être le prélude d'une vieillesse respectable et bénie de DIEU ; pour préparer de loin la moisson que l'âme recueillera, au jour de son départ, sur le seuil de l'éternité.

Il n'y a rien de plus ravissant au monde qu'une jeunesse sainte et pure. Il n'y a rien de plus beau, de plus touchant qu'un jeune homme chaste, modeste, laborieux, fidèle à ses devoirs !

Oh ! si les jeunes chrétiens savaient ce qu'ils sont, pour rien au monde il ne voudraient perdre leur gloire !

Une fois perdue, elle ne peut revenir. Le repentir a ses charmes ; mais ce n'est plus *l'innocence* !

Si jeunesse savait ! si vieillesse pouvait !

MGR DE SÉGUR.

LABEURS DE SAINT JOSEPH.

Le bon maître huchier, pour finir un dressoir,
Courbé sur l'établi, depuis l'aurore, ahane,
Maniant tour à tour le rabot, le bédane
Et la râpe grinçante ou le dur polissoir.

Aussi, non sans plaisir, a-t-il vu, vers le soir,
S'allonger jusqu'au seuil l'ombre du grand platane,
Où Madame la Vierge et sa mère sainte Anne
Et Monseigneur Jésus près de lui vont s'asseoir,
L'air est brûlant et pas une feuille ne bouge ;
Et saint Joseph, très las, a laissé choir la gouge
En s'essuyant le front au coin du tablier ;

Mais l'Apprenti divin qu'une gloire enveloppe
Fait toujours, dans le fond obscur de l'atelier,
Voler des copeaux d'or au fil de sa varlope.

José-Maria DE HEREDIA,
de l'Académie Française.